



DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE
COMMUNE DE MORZINE-AVORIAZ
ARRETE MUNICIPAL POPRTANT PERMISSION DE VOIRIE

2019.124

**PORTANT REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT
DEVANT LA RESIDENCE «LES MELEZES 1»
Montée des Mélèzes - Avoriaz

Le Maire de MORZINE-AVORIAZ,
Vu le Code de la route,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2212-2 et suivants,
Vu l'arrêté municipal N° 2018.133 portant règlementation pour les travaux sur la station d'Avoriaz,
Vu la demande en date du 17 mai 2019 faite par l'entreprise ROUX,
Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures de sécurité pour permettre la mise en place d'une grue devant la résidence «Les Mélèzes 1», montée des Mélèzes, à Avoriaz,

ARRETE :

ARTICLE 1^{er} :

Du mardi 21 mai 2019 au jeudi 31 octobre 2019 :

Un emplacement sera matérialisé et protégé avec des barrières, devant la résidence «Les Mélèzes 1», afin de permettre la mise en place d'une grue. (voir plan ci-joint)

ARTICLE 2 :

La signalisation rendue nécessaire par les dispositions précitées sera mise en place par le demandeur, ainsi que la remise en état des lieux après travaux.

ARTICLE 3 :

Toutes infractions aux prescriptions du présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux dispositions prévues par les lois & règlements en vigueur.

En cas de stationnement de véhicule dans le secteur cité ci-dessus, des fourrières seront faites le cas échéant.

ARTICLE 4 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.

ARTICLE 5 :

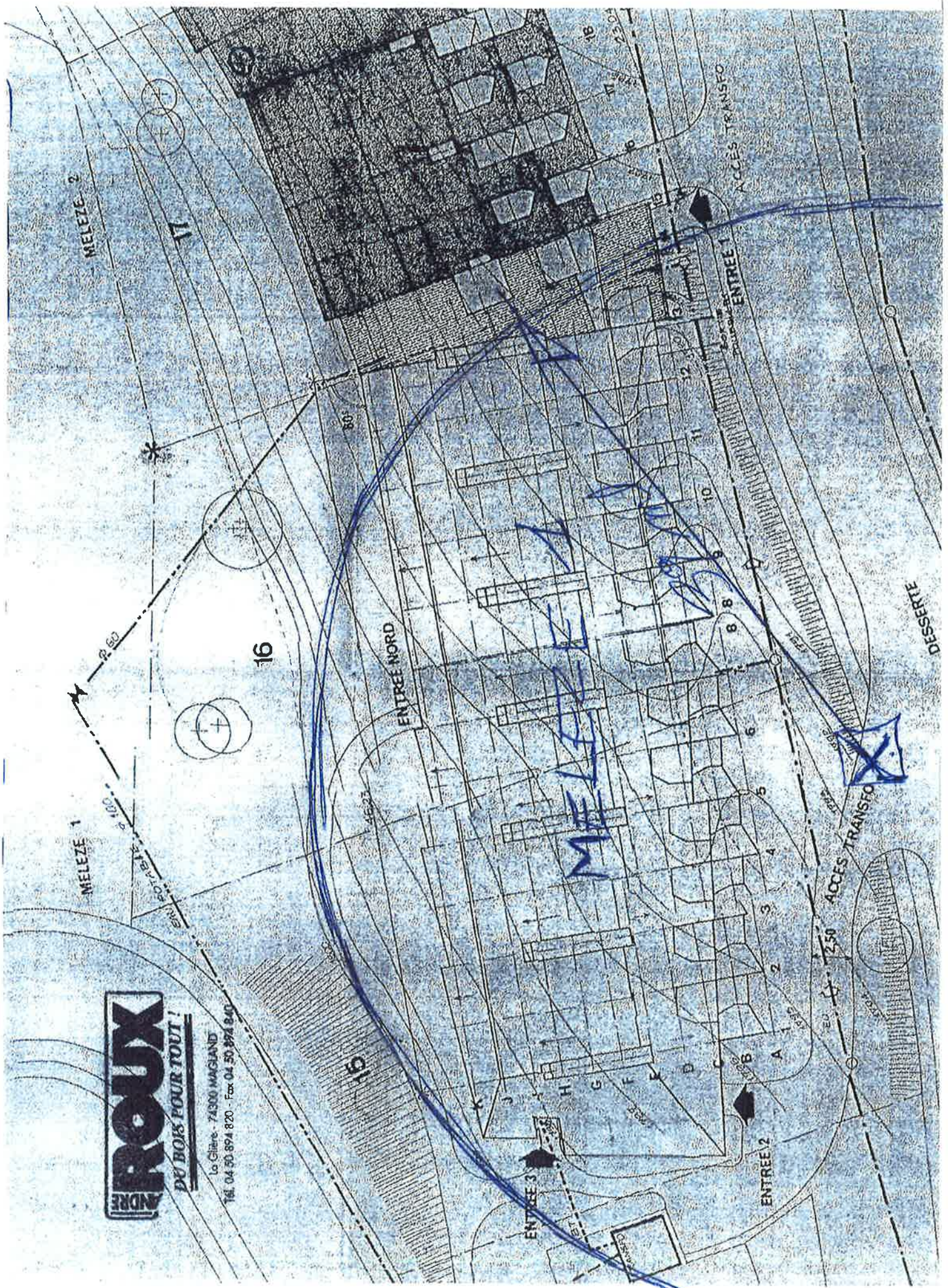
L'entreprise ROUX, Monsieur le Responsable des Services Techniques d'Avoriaz, Monsieur le Chef de la Police Municipale, Monsieur le Chef de la Brigade de Gendarmerie de Montriond sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Morzine,
le 21 mai 2019
Gérard BERGER,
Maire de Morzine-Avoriaz



ROUX
DU BOIS POUR TOUT!

La Glirre - 74300 MINGLAND
Tel. 04 50 894 820 - Fax 04 50 894 840



MELEZE 2

17

16

ENTREE NORD

ACCES TRANSFO
ENTREE 1

DESERTE

ACCES TRANSFO

ENTREE 2

ENTREE 3